

Rapport du jury

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE – Session 2024

Spécialités : « Ingénierie, informatique et systèmes d'information » et « Services et interventions techniques »

ORGANISATEUR : CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GIRONDE

Les concours externe et interne de technicien territorial principal de 2^{ème} classe ont été ouverts au titre de l'année 2024 par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde, dans les spécialités « Ingénierie, informatique et systèmes d'information » et « Services et interventions techniques ».

Dans ce cadre, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde a organisé le concours en partenariat avec les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine.

28 postes étaient à pourvoir, ainsi répartis :

Spécialités	Concours externe	Concours interne	Total
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	10	4	14
Services et interventions techniques	10	4	14
Total	20	8	28

1) Calendrier :

Période d'inscriptions	Du mardi 19 septembre au mercredi 25 octobre 2023
Date de limite de dépôt des dossiers	Le jeudi 2 novembre 2023
Epreuves d'admissibilité	Le jeudi 11 avril 2024
Jury d'admissibilité	Le mardi 11 juin 2024
Epreuves d'admission	Mardi 3 et mercredi 4 septembre 2024
Jury d'admission	Le jeudi 26 septembre 2024

2) Les conditions particulières d'accès :

a) Concours externe

Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau 5 ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 correspondant à l'une des spécialités ouvertes au concours.

b) Concours interne

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2^o de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984, dans les conditions fixées par cet alinéa.

En outre, ils doivent être en position d'activité le jour de la clôture des inscriptions au concours.

3) Les candidats :

242 candidats se sont inscrits :

Spécialités	Concours externe	Concours interne	Total
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	105	37	142
Services et interventions techniques	45	55	100

234 candidats sont admis à concourir :

Spécialités	Concours externe	Concours interne	Total
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	102 (70,83%)	37 (41,11%)	139
Services et interventions techniques	42 (29,16%)	53 (58,88%)	95

a) Concours externe

39 dossiers ont été renvoyés vers la commission d'équivalence de diplômes, placée auprès du CNFPT.

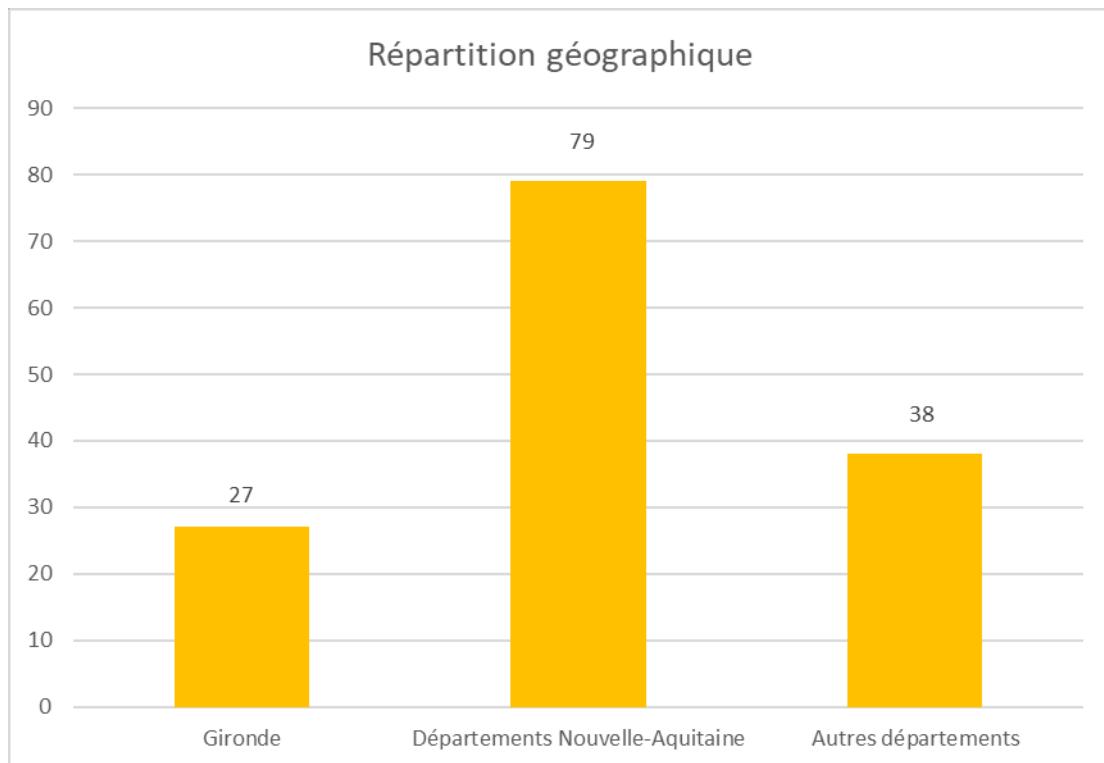
1 candidat a transmis une réponse favorable de la commission d'équivalence de diplômes,

1 candidat a été refusé à concourir en raison d'une décision défavorable.

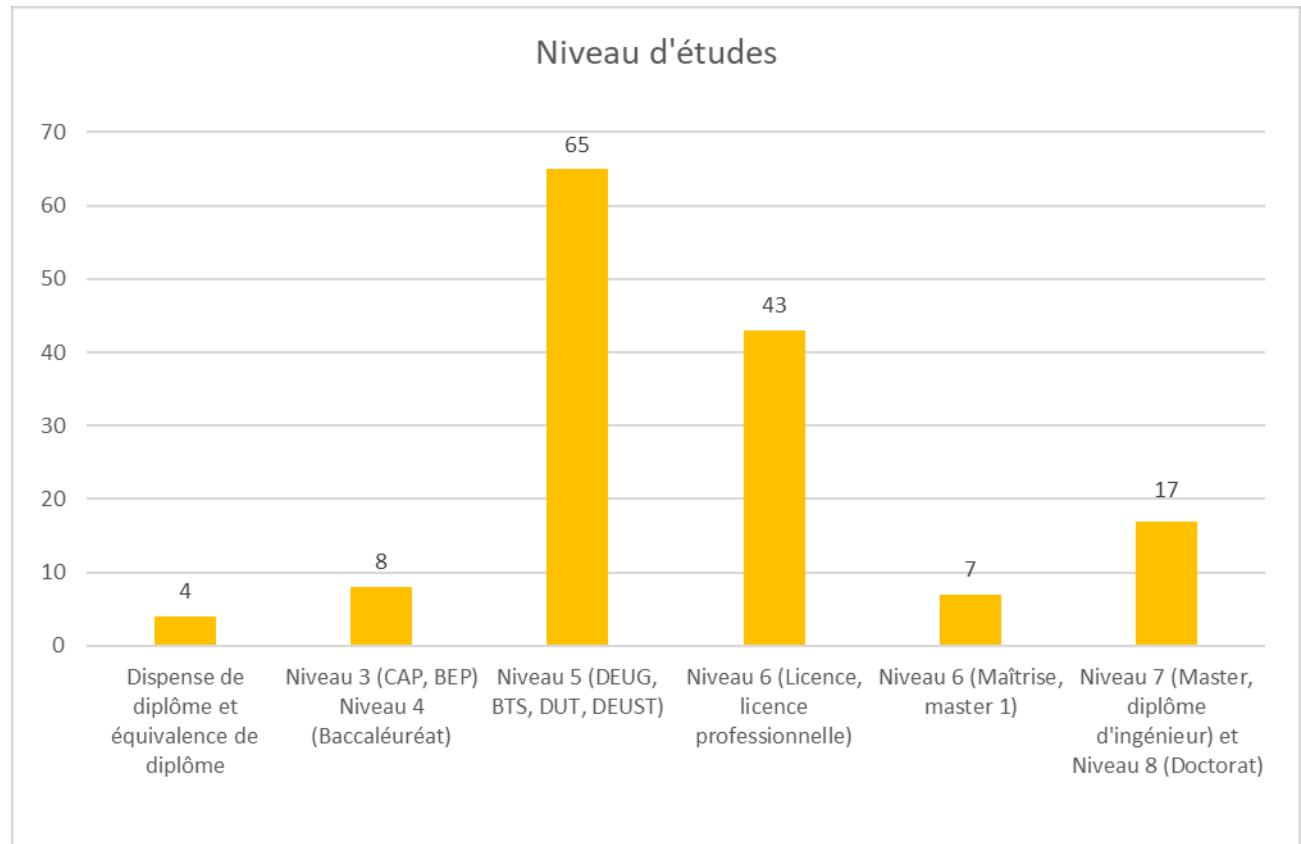
3 candidats ont été admis à concourir car ils présentaient une dispense de diplôme (parent d'au moins 3 enfants).

- **Répartition des candidats admis à concourir**

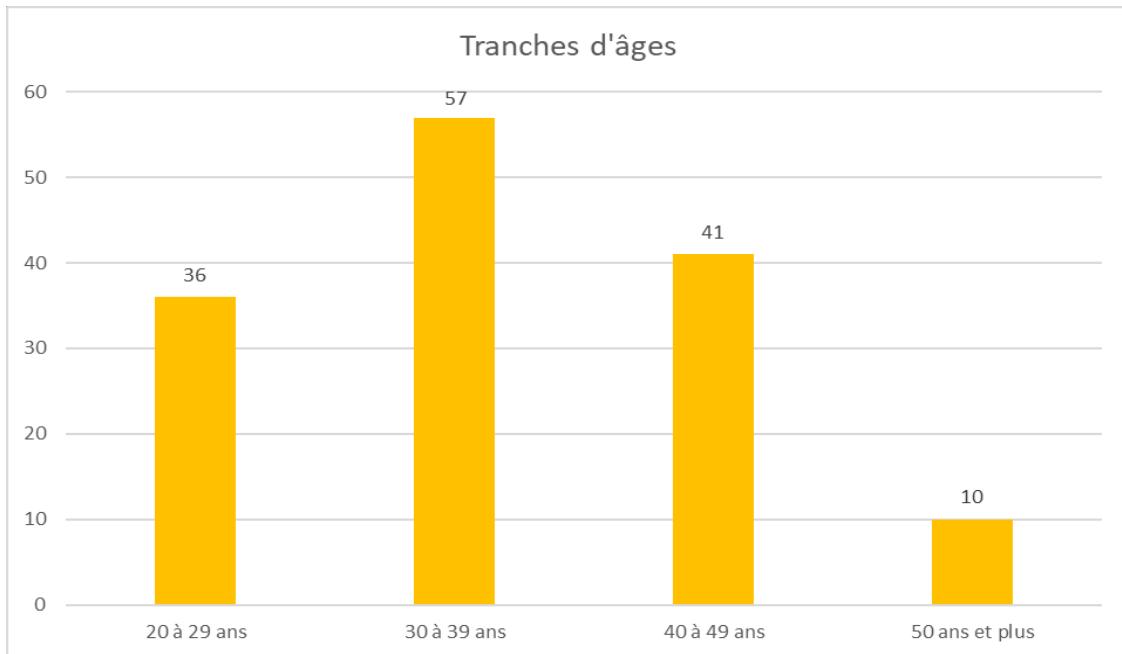
✓ **par département :**



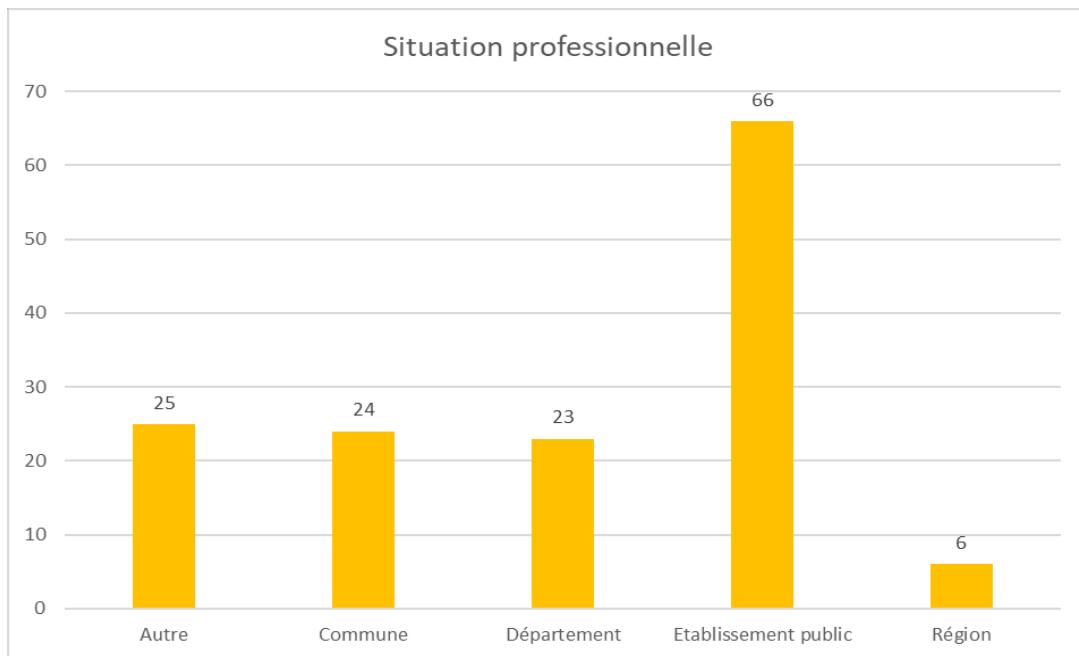
✓ **par niveau d'études :**



✓ par tranches d'âges :



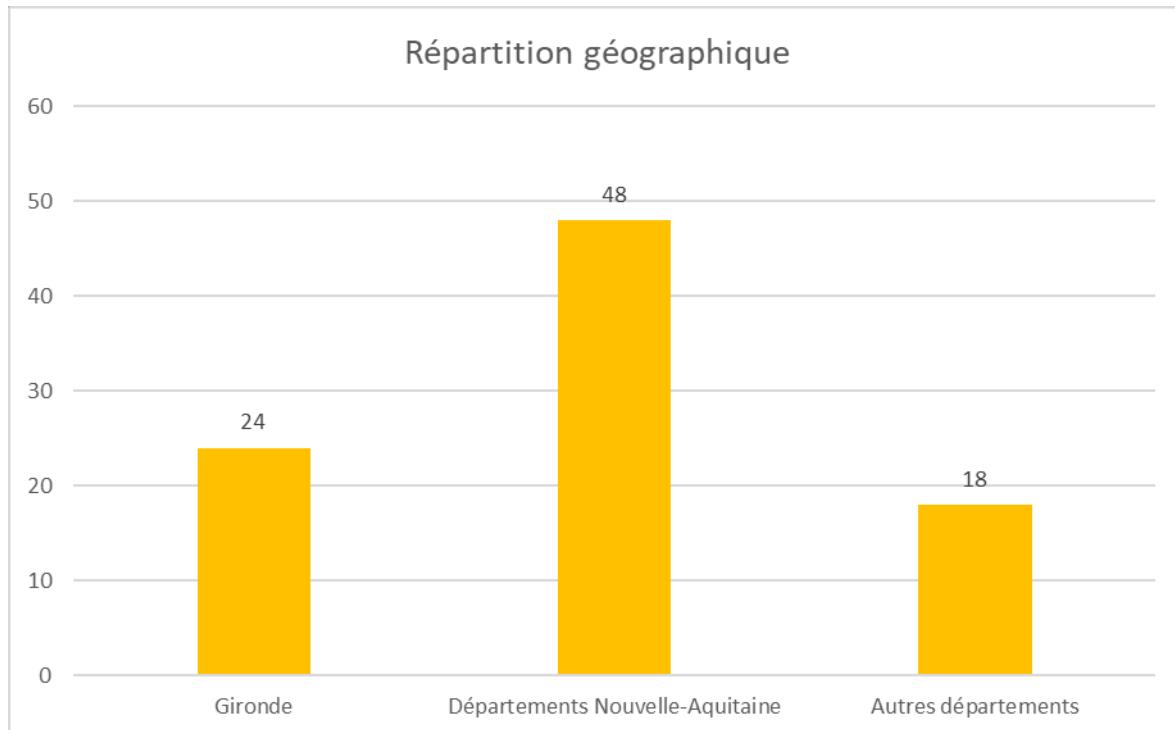
✓ par situation professionnelle



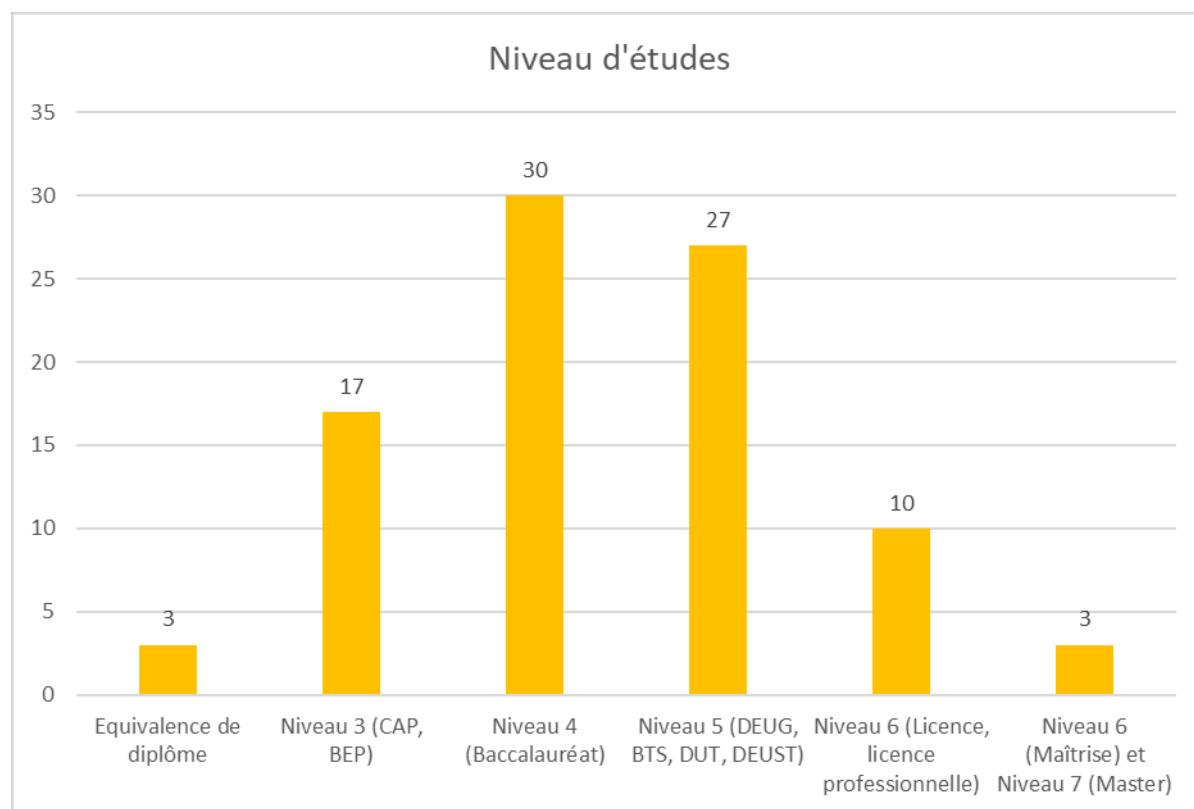
b) Concours interne

- Répartition des candidats admis à concourir

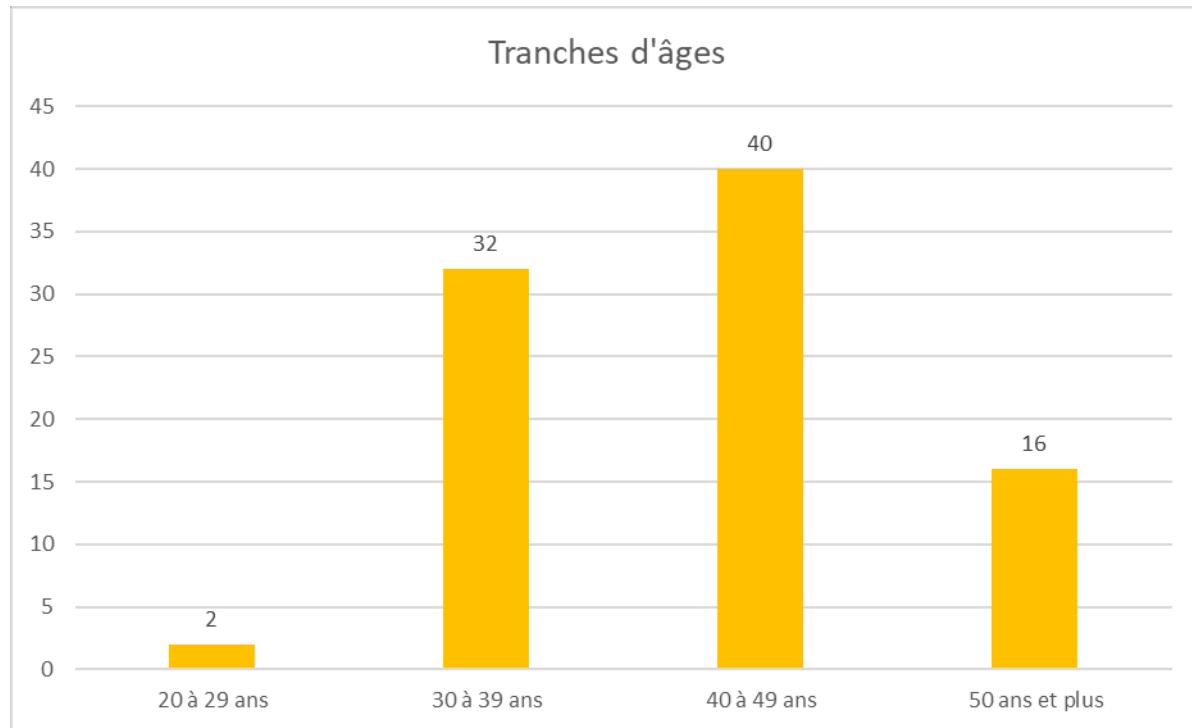
✓ par département :



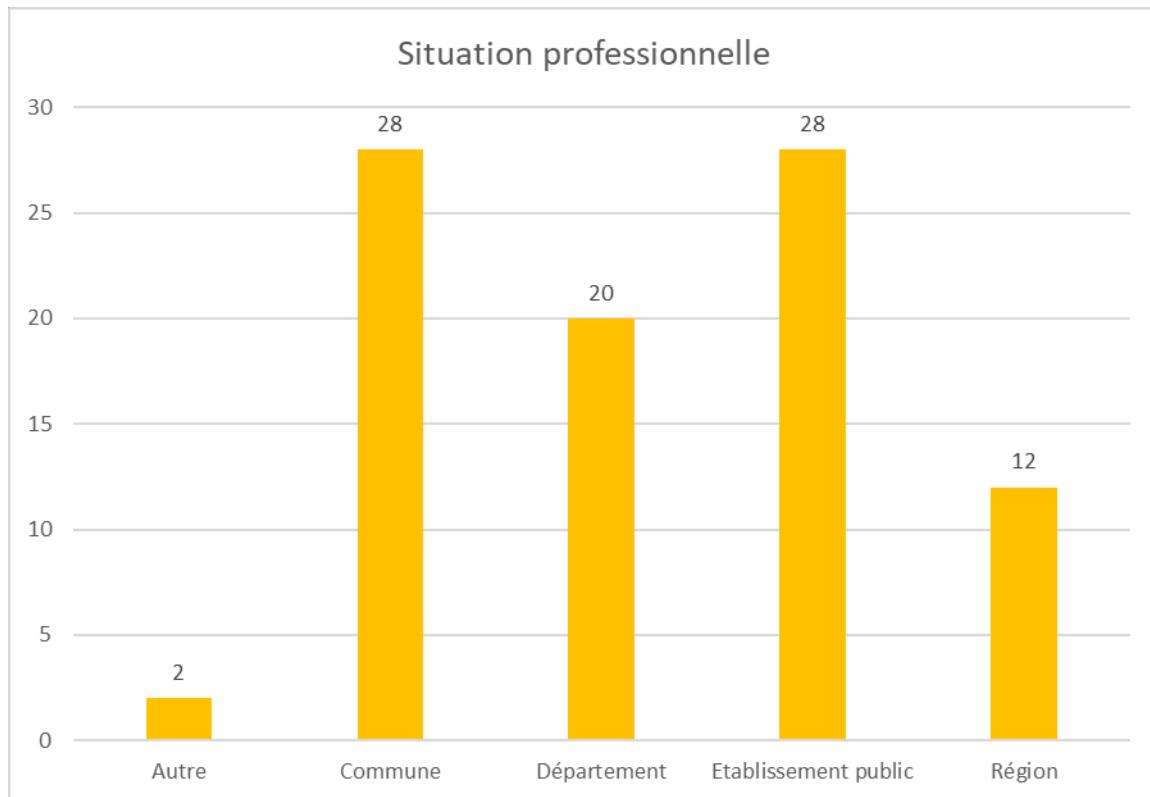
✓ par niveau d'études :



✓ par tranches d'âges :



✓ par situation professionnelle



4) Le jury :

Le jury des concours externe et interne comprenait 6 membres, répartis à parts égales entre élus locaux, fonctionnaires de catégorie A et B et personnalités qualifiées.

5) Les épreuves d'admissibilité :

a) Déroulement

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées le jeudi 11 avril 2024 à Mérignac (Pavillon du Pin Galant) et au Centre de Gestion de la Gironde à Bordeaux.

b) Contenu

L'épreuve d'admissibilité du concours externe consiste en la rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles (durée : 3 heures, coefficient 1).

Le concours interne comprend 2 épreuves d'admissibilité : la première épreuve consiste en une étude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt (durée : 4 heures ; coefficient 1) et la seconde épreuve en la rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles (durée : 3 heures : coefficient 1).

c) Présence

Voie de concours	Spécialités	Nombre de candidats présents	Absents en pourcentage
Externe	Ingénierie, informatique et systèmes d'information	66	35 %
	Services et interventions techniques	26	38 %
Interne	Ingénierie, informatique et systèmes d'information	20	46 %
	Services et interventions techniques	33	38 %

d) Résultats

Concours externe

Epreuves	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de notes inférieures 5/20
Rapport technique <i>Ingénierie, informatique et systèmes d'information</i>	7,69/20	15,50/20	1,88/20	11
Rapport technique <i>Services et interventions techniques</i>	10,97/20	15,50/20	5/20	0

Concours interne

Epreuves	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de notes inférieures 5/20
Etude de cas <i>Ingénierie, informatique et systèmes d'information</i>	10,90/20	16,50/20	5,75/20	0
Rapport technique <i>Ingénierie, informatique et systèmes d'information</i>	9,18/20	16/20	0,50/20	2
Etude de cas <i>Services et interventions techniques</i>	7,73/20	14,50/20	1,88/20	8
Rapport technique <i>Services et interventions techniques</i>	8,67/20	12,50/20	3,50/20	3

6) Le jury d'admissibilité

A l'issue des épreuves d'admissibilité, le jury s'est réuni et a arrêté la liste des candidats admissibles.

a) Le concours externe

Spécialités	Postes ouverts	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	10	9,75/20 soit 9,75 points	15
Services et interventions techniques	10	10,50/20 soit 10,50 points	18
Total	20		33

35,9 % des candidats présents au concours externe ont été déclarés admissibles.

b) Le concours interne

Spécialités	Postes ouverts	Seuil d'admissibilité	Nombre d'admissibles
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	4	9,75/20 soit 19,50 points	8
Services et interventions techniques	4	10,17/20 soit 20,33 points	9
Total	8		17

32,1 % des candidats présents au concours interne ont été déclarés admissibles.

7) Les épreuves d'admission :

a) Déroulement

Les épreuves d'admission se sont déroulées le mardi 3 septembre et le mercredi 4 septembre 2024, au Centre de Gestion de la Gironde.

Le jury était réparti en 2 sous-jury de 3 membres, composés d'un élu local, d'un fonctionnaire territorial et d'une personnalité qualifiée.

b) Contenu

Pour le concours externe, l'épreuve d'admission consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel permettant au jury d'apprécier ses connaissances dans la spécialité choisie, ses motivations et son aptitude à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé : coefficient 1).

Pour le concours interne, l'épreuve d'admission consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience et des questions sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt (durée : 20 minutes ; coefficient 1).

c) Présence

L'ensemble des candidats admissibles s'est présenté.

d) Résultats

Concours externe

Spécialités	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de notes inférieures à 5/20
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	12,37/20	16,50/20	6/20	0
Services et interventions techniques	13,83/20	18/20	9/20	0

Concours interne

Spécialités	Moyenne générale	Note la plus haute	Note la plus basse	Nombre de notes inférieures à 5/20
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	13,88/20	17/20	7/20	0
Services et interventions techniques	14,44/20	18/20	11/20	0

8) Le jury d'admission :

A l'issue des épreuves d'admission, le jury s'est réuni et a arrêté la liste des candidats admis.

Concours externe

Spécialités	Postes ouverts	Seuil d'admission	Nombre d'admis
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	10	11,38/20 soit 22,75 points	10
Services et interventions techniques	10	13/20 soit 26 points	10
Total	20		20

Concours interne

Spécialités	Postes ouverts	Seuil d'admission	Nombre d'admis
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	4	13,17/20 soit 39,50 points	4
Services et interventions techniques	4	12,67/20 soit 38 points	4
Total	8		8

9) Statistiques :

Concours externe

Concours externe	Admis à concourir		Présents aux épreuves d'admissibilité		Seuils d'admissibilité		Candidats admissibles	
	2022	2024	2022	2024	2022	2024	2022	2024
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	68	102	45	66	10/20	9,75/20	17	15
Services et interventions techniques		42		26		10,50/20		18

Concours externe	Candidats présents à l'épreuve d'admission		Seuils d'admission		Candidats admis	
	2022	2024	2022	2024	2022	2024
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	17	15	10.50/20	11,38/20	15	10
Services et interventions techniques		18		13/20		10

Concours interne

Concours interne	Admis à concourir		Présents aux épreuves d'admissibilité		Seuils d'admissibilité		Candidats admissibles	
	2022	2024	2022	2024	2022	2024	2022	2024
Ingénierie, informatiques et systèmes d'information	34	37	12	20	9,75/20	9,75/20	7	8
Services et interventions techniques		53		33		10,17/20		9

Concours interne	Candidats présents à l'épreuve d'admission		Seuils d'admission		Candidats admis	
	2022	2024	2022	2024	2022	2024
Ingénierie, informatique et systèmes d'information	7	8	11,67/20	13,17/20	6	4
Services et interventions techniques		9		12,67/20		4

10) Bilan et remerciements :

Les correcteurs des épreuves d'admissibilité regrettent que les candidats n'aient pas consulté les notes de cadrage et relèvent des erreurs de forme ainsi qu'un faible niveau en orthographe.

Le jury constate un très bon niveau aux épreuves d'admission avec des présentations des candidats travaillées ainsi qu'une grande curiosité et une ouverture d'esprit.

Les membres du jury expriment leur entière satisfaction quant à la qualité de l'organisation du concours et remercient les différents partenaires, de tous les moyens mis à disposition pour la réalisation des épreuves dans les meilleures conditions.

La Présidente du jury remercie les membres du jury, le personnel du service concours et examens professionnels pour leur investissement, leur disponibilité, qui ont permis le bon déroulement de ce concours.

La Présidente du Jury,



Mme Vanessa HORROD